Prévalence des hépatites B et C en France en 2004 (Enquête Institut de Veille Sanitaire)

En France, les données de prévalence des marqueurs d'infection dues aux virus des hépatites B et C dataient des années 90. Afin d'actualiser les estimations de la prévalence de ces deux infections, une enquête transversale a été conduite en 2004 chez les résidents de France métropolitaine.

Un plan de sondage complexe a été utilisé. L'enquête a inclus 14416 des données démographiques, professionnelles, comportementales et de risque d'exposition au VHC ou au VHB ont été recueillies. Les marqueurs sériques suivants ont été recherchés : anticorps anti-VHC, ARN-VHC, anticorps anti-HBc et antigène HBs. L'analyse a utilisé le logiciel SUDAAN®. Les résultats sont des estimations redressées concernant la population France de métropolitaine de 18 à 80 ans.

La prévalence des anticorps anti-VHC était de 0,84 % (IC95 % : 0,65-1,10), correspondant à 367 055 personnes (IC95 % : 269 361-464 750). Parmi les personnes anti-VHC positif, 57 % (IC95 % : 43-71) connaissaient cette séropositivité et 65 % (IC95 % : 50-78) étaient ARN-VHC positives, estimant ainsi que 221 386 personnes (IC95 % : 158 909-283 862) avaient une hépatite C chronique. Les facteurs indépendamment associés à la présence d'anticorps anti-VHC étaient : l'usage de drogues par voie intraveineuse, par voie nasale, une transfusion de sang avant 1992, un tatouage, le fait d'être âgé de plus de 29 ans, en situation précaire et d'être né dans un pays de moyenne ou forte endémie pour le VHC.

La prévalence de l'antigène HBs était de 0,65 % (IC95 % : 0,45-0,93), correspondant à 280 821 personnes (IC95 % : 179 730-381 913). Parmi ces personnes, 45 % (IC95 % : 23-69) connaissaient cette positivité. Les facteurs indépendamment associés à la positivité des anticorps anti-HBc étaient : l'usage de drogues par voie intraveineuse, l'homosexualité, la précarité, un niveau d'éducation inférieur au baccalauréat, un séjour d'au moins trois mois en institutions, un pays de naissance de moyenne ou forte endémie pour le VHB, le fait de résider dans la moitié Est de la France, d'être un homme et âgé de plus de 29 ans.

En 2004, la prévalence des anticorps anti-VHC est du même ordre qu'en 1994. La prévalence du portage de l'antigène HBs est supérieure aux résultats antérieurs. Le dépistage de ces deux infections doit être renforcé et ciblé sur les populations les plus à risque.

Si vous souhaitez la publication complète , vous <u>pouvez télécharger le</u> document en PDF